Entretien avec Abdenour Hochiche, prÃ©sident de Projectâ€™Heurts.

Â«Les associations doivent Ãªtre financÃ©es sur la base dâ€™un cahier des chargesÂ». Par Kader Sadji (La Tribune)

Le financement des associations culturelles a constituÃ© et constitue toujours un sujet de discussion et/ou de polÃ©mique rÃ©current. A la tÃªte de Projectâ€™Heurts, lâ€™association trÃ¨s dynamique qui, en collaboration avec lâ€™association franÃ§aise KaÃ¯na film, organise les Rencontres du cinÃ©ma de BÃ©jaÃ¯a, Abdenour Hochiche dÃ©veloppe dans cet entretien sa vision de ce que devrait Ãªtre la prise en charge financiÃ¨re des activitÃ©s culturelles tout en considÃ©rant quâ€™il y a toutefois maldonne dans ce domaine prÃ©cis. Evidemment, lâ€™association ne se met pas Ã la merci des pouvoirs publics qui ne bougent pas et nâ€™attend pas que les choses changent. Elle active grÃ¢ce Ã ses membres qui sont tout le temps en campagne pour dÃ©crocher aides et sponsors. Et ils rÃ©ussissent bien

LA TRIBUNE : Comment sâ€™effectue le financement de vos activitÃ©s ordinaires (projections-dÃ©batsâ€¦) ?

Abdenour Hochiche : Les activitÃ©s ordinaires de lâ€™association Projectâ€™heurts, telles que le cinÃ© club bimensuel, sont financÃ©es assez souvent par les membres de lâ€™association elle-mÃªme. Il faut dire que cette activitÃ© ne nÃ©cessite pas forcement un gros budget, sauf quand il sâ€™agit dâ€™inviter en prenant en charge une Ã©quipe artistique (rÃ©alisateur et autres), pour prÃ©senter des films Ã la cinÃ©mathÃ¨que. A ce moment lÃ , on se fait aider par des personnes qui viennent en soutien Ã lâ€™association sous forme dâ€™aide.

Votre association est-elle subventionnÃ©e ?
Comme toute association lÃ©gale, Projectâ€™heurts postule chaque annÃ©e pour des subventions auprÃ¨s de diffÃ©rents organismes, collectivitÃ©s locales et autres. Cela dit, nous recevons trÃ¨s peu de subventions par rapport Ã lâ€™apport de lâ€™association dans le paysage culturel de la ville et de la rÃ©gion de BÃ©jaÃ¯a.

Comment sâ€™effectue le financement des Rencontres cinÃ©matographiques de BÃ©jaÃ¯a ?
Le financement des Rencontres cinÃ©matographiques de BÃ©jaÃ¯a se fait grÃ¢ce Ã lâ€™apport des sponsors essentiellement. Dâ€™ailleurs, je profite de cette occasion pour leur renouveler mes remerciements pour le soutien sans faille quâ€™ils continuent dâ€™accorder Ã lâ€™association et aux Rencontres. Les institutions publiques et les collectivitÃ©s locales sont totalement absentes Ã cet Ã©vÃ©nement qui, faut-il le rappeler, constitue lâ€™Ã©vÃ©nement culturel numÃ©ro un dans le paysage culturel de la ville et de la rÃ©gion de BÃ©jaÃ¯a. Il faut aussi savoir quâ€™avec le Festival du film amazigh, les Rencontres restent lâ€™un des deux moments attendus des cinÃ©philes en AlgÃ©rie.
Evidemment, je parle lÃ dâ€™institutions nationales publiques parce quâ€™il faut rappeler que nos manifestations regroupent des jeunes venant dâ€™autres rÃ©gions dâ€™AlgÃ©rie pour suivre une formation dans le domaine du cinÃ©ma, ce qui confÃ¨re Ã cet Ã©vÃ©nement un cachet national de formation, dâ€™oÃ¹ lâ€™importance de voir participer Ã son financement Ã la fois le ministÃ¨re de la Culture, mais aussi le ministÃ¨re de la Jeunesse, ce qui nâ€™est malheureusement pas le cas aujourdâ€™hui.

Quel est votre point de vue concernant le financement des activitÃ©s des associations culturelles dâ€™une maniÃ¨re gÃ©nÃ©rale ?
Je pense que la grille de lecture Ã faire concernant les critÃ¨res dâ€™aides et de subventions des associations culturelles reste trÃ¨s floue. Rien nâ€™est dÃ©fini au prÃ©alable, ce qui ouvre la voie Ã des pratiques occultes ne servent pas forcement les associations qui travaillent rÃ©ellement et qui sont sur le terrain. Une grande partie des aides et subventions vont vers des actions sporadiques sans lendemain, câ€™est-Ã -dire folkloriques, alors quâ€™il faudrait aider les associations qui sâ€™inscrivent dans le long

terme et qui veulent enrichir le dÃ©bat culturel dans ce pays et dans une diversitÃ© des plus riches.

Comment concevez-vous le financement des associations culturelles et de leurs activitÃ©s ?
A notre avis, le financement des associations et de leurs activitÃ©s doit passer par un cahier des charges qui dÃ©finit au prÃ©alable un type de partenariat entre les collectivitÃ©s locales et institutions publiques avec les associations culturelles.
Ce cahier des charges doit se baser sur des activitÃ©s Ã mettre en place durant toute lâ€™annÃ©e en ciblant un cÃ´tÃ© pÃ©dagogique de formation et de soutien Ã la formation.
Il faut aussi permettre aux associations de gÃ©rer des infrastructures culturelles Ã mÃªme de sâ€™autofinancer. Projectâ€™heurts se verrait bien gÃ©rer la salle de cinÃ©ma de BÃ©jaÃ¯a par exemple. Cette option doit Ãªtre soumise elle aussi Ã des conditions clairement dÃ©finies entre les diffÃ©rents partenaires afin de laisser les infrastructures dans leurs fonctions initiales.

K. S. La Tribune (22/06/2006)

Posté par : alger-culture, le June 22 2006 17:06:36